



Aux personnels de l'université - Lille1,

Cette rentrée universitaire 2014-2015 se déroule dans un climat délétère assez particulier. La réorientation définitivement libérale du gouvernement socialiste élu en 2012 confirme, malheureusement, les analyses et les critiques de la CGT à l'endroit de l'action gouvernementale, *en particulier sur sa politique d'Enseignement Supérieur et de Recherche.*

Dès les Assises de l'ESR organisées à l'automne 2012, la FERC-sup CGT n'a pu que constater et dénoncer la faible place laissée aux organisations représentant les personnels lors de ces assises. Directeurs et Présidents, en particulier la Conférence des Présidents d'Université, dictaient les grandes lignes, confirmant la démarche Sarkoziste de 2007. La loi de 2013 sur l'ESR a malheureusement confirmé, bien au-delà de ce que l'on pouvait craindre, la dérive libérale de 2007 : Confirmation des RCE, des PIA, amplification de la régionalisation et fantasme autour du « *big is beautiful* »... C'est pourquoi la FERC-sup CGT ne parle plus que des loi LRU-Pécresse (2007) et LRU-Fioraso (2013), considérant que ces deux lois sont les deux faces d'une même pièce tragique, à l'opposée des intérêts des salariés du secteur.

En particulier, à Lille et dans le Nord-Pas de Calais, l'impact de ces deux lois est devenu spectaculaire :

* d'un coté, **une fusion Lille1 – Lille2 – Lille3 annoncée par surprise** au printemps 2014 après avoir soigneusement camouflé la démarche en parlant d'une « démarche par projet ». **Pour preuve que la Présidence de Lille1 n'est pas très fière de cet enfumage**, elle cherche en permanence à impliquer les organisations syndicales dans cette fusion, rappelant qu'elles n'avaient pas voté CONTRE lors du CA du 14 mars 2014. Or, ce jour là, le point à l'ordre du jour était : « *Université de Lille : Point d'avancement sur la stratégie du projet et les actions communes* ». **Il n'était pas question de délibération (vote) sur le principe d'une fusion.** Par contre, lors du CA du 23 mai 2014, à l'occasion de « *la délibération relative à la convention d'association des universités Lille1, Lille2, Lille3 en vue de la constitution de l'Université de Lille* », cette convention est adoptée avec 17 voix pour **et 7 voix contre**. Il faut noter que les deux listes Présidentielles, *Ensemble* et *Ambition*, qui s'étaient si violemment affrontées en 2012, ont voté dans un même élan **POUR**. **Seules les organisations syndicales ont voté CONTRE la fusion !!** Les documents disponibles sur l'intranet de l'université (onglet « vie institutionnelle ») en attestent.

* de l'autre, **une ComUE Lille – Nord de France** dont les décisions impacteront de plus en plus les personnels et les usagers alors même que les instances en seront beaucoup plus éloignées ! Cerise sur le gâteau : la ComUE Lille-Nord de France intègre la Catho parmi ces membres, alors même que cette institution privée n'est pas tenue par les décisions de la ComUE, en particulier s'agissant de la coordination de l'offre de formation. **Bref, le privé décidera pour le public, mais conservera toute sa liberté d'action s'agissant de sa propre politique !!** Sur ce sujet, la FERC-sup CGT Lille1 relaie l'initiative de nos camarades de la FSU et appelle à signer la pétition en ligne contre l'intégration de la Catho parmi les membres de la ComUE :

<http://snesup.univ-lille1.fr/site/spip.php?article408>

La FERC-sup CGT dénonce ces restructurations obligatoires qui seront pour l'ESR ce que les restructurations industrielles de la fin du Xxè siècle ont été pour les mines et la métallurgie. Les régions du Nord et de l'Est de la France en portent encore les stigmates...

Depuis 2007 et le début de ces restructurations, l'objectif affiché publiquement par nos dirigeants

(établissement ou gouvernement) est de faire gagner aux universités française des places dans les classements internationaux, pourtant très contestables. Hors, le dernier en date de ces classements, véritable course à l'échalote moderne (<http://webometrics.info/en/world>) montre que, **après huit années de « réformes »**, la première université française reste loin derrière (Paris-6, 390ème mondiale), montrant, selon les critères même choisis par nos grands réformateurs (et contesté depuis toujours par la CGT), **que les loi LRU-Pécresse et LRU-Fioraso ne fonctionnent pas**. Par contre, les conditions de travail elles, se sont fortement dégradées. Le véritable objectif de ces lois apparaît enfin clairement : faire payer aux salariés de l'ESR leur part du tribut que les gouvernements successifs s'efforcent de reverser ensuite aux rentiers de tout poils...

Salaires et grille : Le 1^{er} février 2014, la nouvelle grille des agents de catégorie C est entrée en vigueur (http://www.ugff.cgt.fr/IMG/pdf/tableau_cat_C_20_sept13_imprimer.pdf). Cette nouvelle grille n'a que deux objectifs :

- ne plus obliger pendant deux ans la Fonction publique à relever le minimum de la grille des fonctionnaires quand le SMIC est relevé au 1er janvier de chaque année.
- diminuer le nombre d'agents de catégorie C relevant de la GIPA, alors qu'ils ont eu une progression d'échelon. Le gel du point d'indice augmente mécaniquement le nombre d'agents relevant de la GIPA de façon très importante. Tout cela est totalement insuffisant et les agents ne s'y tromperont pas.

Mais pour autant, la CGT-Lille1 demande à l'administration de Lille1 d'appliquer cette nouvelle grille aux agents contractuels de catégorie C. Nous avons obtenus l'engagement de la Direction en Comité Technique, mais la mesure tarde à venir. **Nous veillerons à son application rétroactive.**

Sur les salaires, rappelons que la CGT ne demande pas le tassement de la grille par le bas comme l'ont fait les gouvernements successifs depuis 10 ans, **mais bien une révision complète et profonde de la grille** afin de réhabiliter la carrière de fonctionnaire. Voici nos revendications :

* recrutement à 1,2 fois le SMIC en catégorie C, 1,4 fois le SMIC en catégorie B, 1,6 fois le SMIC pour un recrutement niveau Licence, 1,8 fois le SMIC niveau Master, 2,3 fois le SMIC niveau doctorat.

* la garantie d'au moins doubler son pouvoir d'achat entre le début et la fin de carrière, quel que soit son niveau de recrutement

Politique en faveur des personnels handicapés : Lille1 a proposé en CT et en CA un plan détaillé afin de favoriser le recrutement de personnels handicapés et garantir un poste et des conditions de travail adaptées. La CGT – Lille1 souscrit et soutient entièrement à cette démarche, elle rappelle qu'il convient d'en faire une réalité **dans les faits**, en particulier en formant l'encadrement et en s'assurant qu'on ne met pas fin discrètement aux contrats des agents handicapés.

Action Sociale : Peut-être êtes-vous surpris d'être convoqués de nouveau à une AG du CAS trois mois seulement après la précédente. C'est une décision solitaire du Président du CAS après que le budget 2014 présenté en juillet 2014 ait été repoussé par l'AG. Les élus CGT-FSU au CA du CAS avaient également voté contre ce budget en CA du CAS. Nos élus, minoritaires, travaillent activement avec les autres élus pour développer initiatives et projets. Cette nouvelle dynamique pourrait permettre de dépenser le bas de laine du CAS accumulé au fil du temps. Le Président s'oppose à cette nouvelle dynamique. Il est important de rappeler à tous les personnels, membres de

droit du CAS, que ces réserves doivent être dépensées, c'est une condition fixée par le Président de l'Université avant d'augmenter le financement de d'action sociale.

Restauration : La contribution du SCAS à la restauration des agents de Lille1 au CROUS va augmenter en 2015 afin de limiter l'impact des très fortes augmentations que pratiquent les CROUS. La CGT dénonce cette politique tarifaire des CROUS, conséquence du désengagement de l'état mais aussi d'une politique de plus en plus ouvertement commerciale. Reste que les élus FSU-CGT au SCAS travaillent, avec les autres élus, pour que ces augmentations du CROUS n'impactent pas le budget des agents déjà salement mis à mal par le déclassement permanent de la fonction publique. Nous vous présentons ci-dessous le tableau des nouveaux tarifs 2015 grâce au combat de nos élus et à une participation en hausse du SCAS d'environ 15 000 €.

| <i>Catégorie</i> | <i>Tarif agents 2014</i> | <i>Tarif agent 2015</i> |
|------------------|--------------------------|-------------------------|
| P1.1 | 3,45 | 3,15 |
| P1.2 | 4,10 | 3,80 |
| P2.1 | 4,97 | 4,76 |
| P2.2 | 6,18 | 5,97 |

Le point Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) : Les mandatés CGT au CHSCT de Lille1 rappellent à tous les agents que dans chaque unité (service, laboratoire, composante, ...) **doit être mis à disposition de tous un Registre Hygiène et Sécurité**. C'est l'assistant de prévention qui est en charge de ce registre, qui doit être un cahier contenant des feuilles numérotées et inamovibles, accessible par tous les agents dans un lieu neutre. Chaque agent doit pouvoir inscrire ses remarques touchant à l'hygiène (état des toilettes, propreté des locaux, bruits, ...), à la sécurité (état des sols, escaliers, rambardes, équipements professionnels, ...) et aux conditions de travail (poste de travail, plan de charge et organisation, environnement professionnel, stress, épuisement, énervement, ...). Le contenu de ces registres permet ensuite aux représentants du personnel en CHSCT d'organiser des visites dans les unités potentiellement affectées.

Par ailleurs, en cas de danger grave et imminent, n'hésitez pas à exercer votre droit de retrait : signalez immédiatement votre décision, par oral ou par écrit, à votre N+1 et quittez votre poste de travail. Puis alertez un représentant au CHSCT (pour les représentants CGT: ferc-sup-cgt@univ-lille1.fr) afin qu'un droit d'alerte soit déposé et qu'une enquête soit diligentée.

Droit à la déconnexion : Les nouveaux outils numériques ont connu ces dernières années un développement foudroyant, pour le meilleur ... et pour le pire. Désorganisation numérique et travail dans l'urgence en permanence, mais aussi les relances par email la nuit ou le week-end, la télé-réunionite aïgue, ..., font partie du quotidien d'une part grandissante des salariés. L'Union Général des Ingénieurs, Cadres et Techniciens de la CGT (UGICT-CGT) lance une grande campagne sur le droit à la déconnexion. Information, consultation, pétition sur : <http://ugict.cgt.fr/deconnexion>

Le cahier des luttes :

Ce **mardi 30 septembre 2014**, journée nationale d'action unitaire des retraités, à Lille, 14h30 Place de la République.

Le **jeudi 16 octobre 2014** : journée de défense de la sécurité sociale. A Lille1, des actions sont en préparations, tenez-vous prêt !!

Glossaire : La technostructure nous embarque en permanence dans son globish élitiste afin d'éloigner les citoyens des décisions qui les touchent au plus près. Ci-joint un rapide glossaire des acronymes utilisé dans cette lettre, avec toutes nos excuses !!

ESR : Enseignement Supérieur et recherche

LRU : Liberté et Responsabilité des Universités (loi de Sarkozy / Péresse voté en août 2007, reprise en 2013 par le gouvernement Hollande sous le titre Loi Fioraso). La CGT parle de loi LRU-Péresse (2007) et LRU-Fioraso (2013).

RCE : Responsabilité et Compétences Elargie. Par cette particularité de la loi de 2007, les Présidents d'universités sont aujourd'hui à la tête d'un budget colossal incluant la masse salariale des tous les agents, fonctionnaires d'états compris (285 millions d'€ de budget consolidé pour Lille1).

PIA : Programme d'Investissement d'Avenir. C'est un des nombreux trait d'union entre le Sarkozisme et le Hollandisme : des financements *uniquement* pour « l'excellence », un concept fumeux... Les initiatives en EX (EQUIPEX, LABEX, IDEX) relève de ce financement qui s'appuie sur la spéculation financière. L'état emprunte de l'argent puis l'investit en bourse. Les contribuables rembourse les intérêts de l'emprunt, les revenus des placements financiers, quand il y en a, « abondent » les PIA... Les banques empochent les deux fois !!

***A Lille1, pour être plus et mieux informé, pour agir plutôt que subir,
Syndiquez-vous à la FERC-sup CGT Lille1***

| | |
|---|---|
|  | Syndicat CGT-Lille1 Bât. MASS (L1), portes 3 et 4 Université – Lille1 59 655 Villeneuve d'Ascq Tel : 03 20 33 61 43 ferc-sup-cgt@univ-lille1.fr |
| Permanences : mardi et jeudi 12h – 14h mercredi 9h-12h, vendredi 14h-16h (et RdV) | |
| <small>Union Nationale Enseignement Supérieur Et Recherche CGT case 544 • 263 rue de Paris • 93515 Montreuil cedex • www.ferc-sup.cgt.fr</small> | |